

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

NOM DU PRODUIT: CPD EPOXCRETE LT GEL

FABRICANT/ FOURNISSEUR CPD Construction Products
219 Connie Crescent, Unit #13
Concord, Ontario Canada L4K 1L4

NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE 24 HR CANUTEC: (613) 996-6666

UTILISATION ET USAGE Gel époxy ancrage/liant pour les structures d'ancrage et les réparations.

DESCRIPTION DU PRODUIT: Deux composés 100% solides gel époxy thermodurcissable (cure à basse température).

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION DU PRODUIT :

Partie "A" Irritation cutanée - Catégorie 2; Irritation grave des yeux - Catégorie 2A; Sensibilisation cutanée - Catégorie 1

Partie "B" Toxicité aiguë, oral- Catégorie 4; Corrosion / irritation de la peau -Catégorie 1B; Lésions oculaires graves / irritation oculaire - Catégorie 1; Sensibilisation cutanée - Catégorie 1A; Sensibilisation respiratoire- Catégorie -1; Toxicité pour la reproduction - Catégorie 2; Spécifique toxicité pour les organes cibles, exposition unique - Catégorie 3 (Irritation respiratoire)



MENTION D'AVERTISSEMENT **DANGER**

DÉCLARATIONS DE DANGER H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une réaction cutanée allergique.
H319 Provoque une grave irritation des yeux.
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H335 Peut causer une irritation des voies respiratoires.
H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou à l'enfant à naître.

CONSEILS DE PRUDENCE :

PRÉVENTION P201 Obtenir des instructions spéciales avant utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P271 Utiliser seulement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.
P260 Ne pas respirer la poussière ou la brume.
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P264 Se laver soigneusement après manipulation.
P280 Porter des gants de protection / des vêtements / un équipement de protection des yeux.

INTERVENTION P308 + P313 + P311 Si exposé ou concerné: Consulter un médecin. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P303 + P361+ P352+ P363 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau / douche. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, si présentes et faciles à faire. Continuer à rincer.

FDS -90
Révisée le 8 Octobre 2017

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page 2

AUTRES DANGERS P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'air frais et garder son confort de respiration.
P301 + P330 + P331 + P315 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Obtenez immédiatement un avis médical / attention.
L'ingestion peut provoquer une irritation gastro-intestinale, des nausées et de la diarrhée. L'inhalation prolongée peut causer des effets nocifs sur les poumons avec des symptômes tels que toux, production de mucus et difficulté à respirer. Le brûlage produit des vapeurs désagréables et toxiques.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients dangereux	%	C.A.S.#	DL/50, Voie/ Espèce	CL/50 Voie/ Espèce
4,4-isopropyl-dènediphénol	60-100	25068-38-6	11400 mg/ Kg (Oral-Rat)	Pas disponible
Alkyl Glycidyl Éther	5-10	2461-15-67	800 mg/ Kg (Oral-Rat)	Pas disponible
Triéthylènetétramine	7-13	112-24-3	4340 mg/ Kg (Oral-Rat) 805 mg /Kg (Dermique-Lapin)	Pas disponible
Bisphénol A	7-13	80-05-7	3300 mg/ Kg (Oral-Rat) 3600 mg/ Kg (Dermique-Lapin)	>0.255 mg/L (poussière) Inhalation-Rat
Nonyl Phénol	7-13	25154-52-3	1620 mg/ Kg (Oral-Rat) 2140 mg/ Kg (Dermique-Lapin)	Pas disponible

SECTION 4: PREMIERS SOINS

PREMIERS SECOURS

CONTACT OCULAIRE Rincer les yeux avec de l'eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières ouvertes pour assurer une irrigation complète des yeux et de ces tissus. Obtenir des soins médicaux.

CONTACT CUTANÉ Nettoyer avec de l'eau et du savon. Nettoyer les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Consulter un médecin si l'irritation développe.

INHALATION Si inhalé, déplacer la victime à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'Oxygène. Si la respiration s'est arrêtée, administrer la respiration artificielle.

INGESTION Garder la personne au chaud, tranquille et obtenir des soins médicaux. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Ne pas provoquer le vomissement. Retirer le contenu gastrique par aspiration seulement sous les instructions du personnel médical. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente.

SYMPTÔMES ET EFFETS, AIGUS OU RETARDÉS

CONTACT OCULAIRE Contact avec le produit non dilué avec les yeux peut causer rapidement une irritation de la douleur et qui peut causer brûlure, nécrose ou blessure permanente. Brûlures aux yeux peuvent rendre aveugle. Les vapeurs du produit en faible concentration peuvent causer larmoiement, conjonctivites et œdème de la cornée si absorbée par les tissus des yeux dans atmosphère. Œdème de la cornée peut donner naissance à une perception of "Voile bleu" or "Nuage" près de lumières. Cet effet est transitoire et n'a pas d'effet résiduel. Provoque des lésions oculaires graves.

CONTACT CUTANÉ Contact avec le produit non dilué peut causer rapidement une irritation et de la douleur et peut aussi causer une brûlure, nécrose ou blessure permanente.

INHALATION Irritant pour les voies respiratoires. Toux et douleur à la poitrine peuvent en résulter. Inhalation d'aérosol, brouillard et nuage peut être néfaste.

ATTENTION MÉDICALE IMMÉDIATE ET TRAITEMENT SPÉCIAL NÉCESSAIRE Traiter symptomatiquement.

FDS -90
Révisée le 8 Octobre 2017

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page 3

SECTION 5: PROCÉDÉS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

AGENTS D'EXTINCTION APPROPRIÉS	Dioxyde de carbone (CO ₂), poudre chimique sèche ou mousse d'alcool.
AGENTS D'EXTINCTION INAPPROPRIÉS ...	Ne pas utiliser un jet d'eau solide, car il pourrait se disperser et propager le feu.
DANGERS PARTICULIERS RÉSULTANT DE LA SUBSTANCE OU MÉLANGE	Les contenants fermés peuvent se rompre s'ils sont exposés à une chaleur excessive ou à une flamme en raison de l'accumulation de pression interne.
CLASSIFICATION D'INFLAMMABILITÉ	Non inflammable, selon OSHA 29 CFR 1910.106.
PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX ..	Oxydes de carbone. Oxydes d'azote.
ÉQUIPEMENT DE PROTECTION SPÉCIAL POUR LUTTE CONTRE L'INCENDIE	Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, y compris un manteau ignifuge, un casque avec écran facial, des gants, des bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome approuvé (SCBA) et des vêtements imperméables.

SECTION 6: MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

PRÉCAUTIONS PERSONNELLES, PROTECTIVES ÉQUIPEMENT, PROCÉDURES D'URGENCE ...	Restreindre l'accès à la zone jusqu'à la fin du nettoyage. Assurez-vous que le nettoyage est effectué seulement par du personnel qualifié. Toutes les personnes s'occupant du nettoyage doivent porter l'équipement de protection approprié, y compris un appareil respiratoire autonome.
PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES	S'assurer que le produit déversé ne pénètre pas dans les égouts, les cours d'eau ou les espaces confinés. Pour les déversements importants, endiguer la zone afin d'éviter la propagation.
MÉTHODES ET MATÉRIEL POUR CONFINEMENT ET NETTOYAGE	Ventiler la zone. Supprimer toute source d'incendie potentiel. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Contenir et absorber le liquide déversé avec un matériau absorbant inerte non combustible (par exemple du sable). Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Le matériau résiduel peut être enlevé avec du savon et de l'eau chaude. Reportez-vous à la section 13 pour l'élimination des matériaux contaminés.
PROCÉDURES DE RÉPONSE SPÉCIALES EN CAS DE DÉVERSEMENT	Si un déversement / rejet au-delà de la quantité à déclarer de l'EPA est effectué dans l'environnement, avertir immédiatement les autorités compétentes.

SECTION 07: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER	Obtenir des instructions spéciales avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Utiliser seulement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. Les personnes souffrant d'eczéma cutané récurrent ou de problèmes de sensibilisation devraient être exclues du travail avec ce produit. Une fois qu'une personne est sensibilisée, aucune autre exposition au matériel qui a provoqué la sensibilisation ne devrait être permise. Porter des gants / vêtements de protection et un appareil de protection des yeux / du visage. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Ne pas respirer la poussière ou le brouillard. Ne pas ingérer. Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits cosmétiques lorsque vous travaillez avec ce produit. Se laver soigneusement après manipulation.
CONDITIONS DE STOCKAGE SÛR	Stocker dans des conditions normales d'entreposage. Conserver à l'écart des matières incompatibles. Inspectez périodiquement pour les dommages / fuites. La zone de stockage doit être clairement identifiée, libre d'obstruction et accessible uniquement à du personnel formé et autorisé. Ne pas fumer dans la zone de travail.

FDS -90
Révisée le 8 Octobre 2017

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ					Page 4
SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE					
LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE :		<u>ACGIH TLV</u>		<u>OSHA PEL</u>	
		<u>TWA</u>	<u>STEL</u>	<u>PEL</u>	<u>STEL</u>
TRIÉTHYLÈNETETRAMINE	1 ppm (peau) (AIHA WEEL)		P/D	P/D	P/D
CONTRÔLES D'INGÉNIEURIE APPROPRIÉS	Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Si nécessaire, utiliser une ventilation aspirante locale.				
ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE :					
PROTECTION DE LA PEAU	Portez des gants appropriés en PVC ou en néoprène. Porter des vêtements de protection adéquats. Porter des manches longues et un pantalon pour éviter l'exposition cutanée. Portez des bottes de sécurité selon la réglementation locale du chantier.				
PROTECTION DES YEUX / DU VISAGE	Porter une protection pour les yeux / le visage. Porter de la manière appropriée : Lunettes de sécurité avec écrans latéraux ou lunettes de sécurité bien ajustées.				
PROTECTION RESPIRATOIRE	Si les concentrations dans l'air dépassent la limite d'exposition permise ou ne sont pas connues, utiliser des appareils respiratoires approuvés par NIOSH.				
AUTRE ÉQUIPEMENT DE PROTECTION	Une station de lavage oculaire et une douche de sécurité devraient être disponibles dans la zone de travail immédiate. D'autres équipements peuvent être requis selon les normes du lieu de travail.				
CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES D'HYGIÈNE :	Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits cosmétiques lorsque vous travaillez avec ce produit. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard. Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Les crèmes protectrices peuvent aider à protéger les zones exposées de la peau ; ils ne devraient cependant pas être appliqués une fois que l'exposition a eu lieu. À la fin du travail, se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les toilettes. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Les vêtements contaminés ne doivent pas être autorisés à sortir du lieu de travail.				
SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES					
ÉTAT PHYSIQUE	Semi-liquide (gel)				
ASPECT	Partie A = gel opaque blanc ; Partie B = gel opaque noir				
ODEUR	Partie A = odeur douce d'hydrocarbure ; Partie B = odeur d'amine				
SEUIL D'ODEUR	Non disponible				
pH NIVEAU	Non disponible				
POINT D'ÉBULLITION	Non disponible				
POINT D'ÉCLAIR	Non disponible				
TAUX D'ÉVAPORATION	Non disponible				
INFLAMMABILITÉ	Sans objet				
PRESSION DE VAPEUR	Non disponible				
DENSITÉ DE VAPEUR (Air = 1) (mg / m3)	Non disponible				
GRAVITÉ SPÉCIFIQUE @ 20 ° C (68 ° F)	Partie A = 1,10 ; Partie B = 1,01				
VISCOSITÉ	Gel thixotropique				
VOLATILES (% EN POIDS)	Non disponible				
COV (Composés Organiques Volatils)	Non disponible				
SOLUBILITÉ DANS L'EAU (% W / W)	Insoluble				
SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ					
RÉACTIVITÉ	Pas normalement réactif.				
STABILITÉ CHIMIQUE	Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées.				
RÉACTIONS DANGEREUSES	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.				
CONDITIONS À ÉVITER	Évitez la chaleur et les flammes nues. Éviter le contact avec des matériaux incompatibles.				

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

MATIÈRES INCOMPATIBLES	Éviter le contact avec des acides minéraux (tels que sulfuriques, phosphoriques, etc.), des alcalis, des acides organiques (acide acétique, acide citrique, etc.), des agents réducteurs, des métaux réactifs (sodium, calcium, zinc, etc.), du sodium ou du calcium l'hypochlorite, les matières réactives avec les composés hydroxylés, les nitrites et les agents nitrosant.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX	Aucun, sous des températures de stockage normales.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUE

VOIES D'EXPOSITION PROBABLES	Contact avec la peau et les yeux, absorption par la peau, inhalation, ingestion.
SIGNES ET SYMPTÔMES D'EXPOSITION CONTACT AVEC LA PEAU	Ce produit est classé dangereux selon la réglementation américaine OSHA (29 CFR1910.1200) (Hazcom 2012) et les réglementations canadiennes SIMDUT (Règlement sur les produits dangereux) (SIMDUT 2015) Classification : Corrosion cutanée – irritation, Catégorie 1B
CONTACT AVEC LES YEUX	Ce produit est classé comme dangereux selon la réglementation américaine OSHA (29 CFR1910.1200) (Hazcom 2012) et la réglementation canadienne SIMDUT (Règlement sur les produits dangereux) (WHMIS 2015) Classification : Lésions oculaires graves - irritation, Catégorie 1
SENSIBILISATION AU CE MATÉRIEL	Ce produit est classé comme dangereux selon la réglementation américaine OSHA (29 CFR1910.1200) (Hazcom 2012) et la réglementation canadienne SIMDUT (Règlement sur les produits dangereux) (SIMDUT 2015) Classification: Sensibilisation cutanée, Catégorie 1A- Peut provoquer une réaction cutanée allergique.
EFFETS SPÉCIFIQUES D'ORGANES CIBLES:	Ce produit est classé comme dangereux selon la réglementation américaine OSHA (29 CFR1910.1200) (Hazcom 2012) et la réglementation canadienne SIMDUT (Règlement sur les produits dangereux) (SIMDUT 2015) Classification: Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition unique, Catégorie 3- Peut irriter les voies respiratoires.
MUTAGÉNICITÉ	Ne devrait pas être mutagène chez les humains.
CARCINOGENICITÉ	Ce produit n'est pas listé par ACGIH, NTP, IARC ou réglementé par l'OSHA comme étant cancérigène.
EFFETS SUR LA REPRODUCTION	Ce matériau est classé comme dangereux selon la réglementation US OSHA (29 CFR1910.1200) (Hazcom2012) et les règlements canadiens SIMDUT (dangereux Règlement sur les produits) (SIMDUT 2015) Classification: Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2- Susceptible de nuire à la fertilité ou à l'enfant à naître.
CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES PAR SUREXPOSITION	Troubles cutanés et oculaires préexistants.
DONNÉES TOXICOLOGIQUES	Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.
INGRÉDIENTS DONNÉES DL50 / CL50	Voir la section 3.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

ÉCOTOXICOLOGIE	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Ne PAS laisser le produit entrer en contact avec les eaux de surface. Éviter le rejet dans l'environnement.
PERSISTANCE ET DÉGRADATION	Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.
POTENTIEL DE BIOACCUMALATION	Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.
MOBILITÉ DANS LE SOL	Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

ÉLIMINATION DU PRODUIT	Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de la sécurité. Étant donné que les contenants vides peuvent contenir des résidus de produit, suivre les avertissements figurant sur l'étiquette même après avoir vidé le contenant. A voir les mesures de protection énumérées dans les sections 7 et 8.
ÉLIMINATION DES DÉCHETS	Éliminer conformément à toutes les réglementations fédérales, provinciales et locales.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

CLASSIFICATION TMD Partie A : Non réglementé.
Partie B : Liquide corrosif, N.S.A. (Triéthylènetétramine) UN 1760; Classe 8; GE II

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

CLASSIFICATION SIMDUT Partie A : Catégorie D Division 2, Sous division B
Partie B : Catégorie E, Corrosif ; Catégorie D Division 2, Sous division B
CONFORMITÉ CPR (CANADA)..... Rencontre toutes les exigences.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

ACGIH American Confederation of Governmental Industrial Hygienists
IARC..... International Agency for Research on Cancer
NTP..... National Toxicology Program
STEL Short Term Exposure Limit
PEL Permissible Exposure Limit
TLV-TWA Threshold Limit Value - Time-Weighted Average
OSHA Occupational Safety and Health Administration
NIOSH National Institute for Occupational Safety and Health
RCRA Resource Conservation and Recovery Act
CPR Controlled Products Regulations
CEPA Canadian Environmental Protection Act
CERCLA Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act
CAS Chemical Abstracts Service
PPE Personal Protection Equipment
P/D Pas disponible

PRÉPARÉ PAR Camelia Gardo
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE..... (905) 669-5013
DATE DE PRÉPARATION 8 octobre 2017

L'information ci-dessus concerne ce produit selon sa présente formulation, et est déterminée selon l'information disponible en ce moment. L'ajout de réducteur ou d'autres additifs à ce produit peut substantiellement altérer la composition et le danger du produit. Puisque les conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle, nous ne faisons aucune garantie, exprès ou implicite, et n'assumons aucune responsabilité en fonction de n'importe quelle utilisation avec cette information.